



SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AOÛT 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du Conseil de la Ville de Beauceville tenue ce lundi, 9 août 2021 à 19 h 30 et à laquelle sont présents :

Monsieur le maire François Veilleux
Madame la conseillère et mairesse suppléante Marie-Andrée Giroux
Messieurs les conseillers Sylvain Bolduc, Claude Mathieu et Bernard Gendreau

Sont également présents :

Madame Mélanie Quirion, directrice générale adjointe, et Me Paméla Lavoie-Savard, greffière

La séance est présidée par le maire.

OUVERTURE

La séance est ouverte à 19 h 30

MOT DE BIENVENUE

GREFFE

ORDRE DU JOUR

R-2021-08-7115 : Adoption de l'ordre du jour

1. Mot de bienvenue ;

GREFFE

2. Ordre du jour ;
3. Adoption des procès-verbaux de juillet 2021 ;
4. Mandat de représentation à la Chambre civile de la Cour du Québec, division des petites créances ;
5. Avis de motion et dépôt du *Projet de règlement déterminant les modalités de publication des avis publics municipaux* ;
6. Avis de motion et dépôt du projet de *Projet de règlement d'emprunt no 2021-452* relatif au parc industriel ;

SERVICE DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION INCENDIE

7. Pompiers comme premiers répondants ;
8. Nomination d'une lieutenant chez les pompiers ;
9. Entente en prévention incendie entre la Ville et la Régie intermunicipale ;
10. Adoption d'un protocole local d'intervention d'urgence ;
11. Mise à jour de l'équipement du Système de surveillance de la rivière Chaudière ;





VILLE DE BEAUCEVILLE



SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AOÛT 2021 (suite)

12. Modification de la résolution R 2021-03-6955 afin qu'elle concerne le plan de mise en œuvre incendie de 2020 au lieu de celui de 2021 ;

13. Entente de collaboration en cas de sinistre avec le Domaine de la Beauceilloise ;

LOISIR, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

14. Autorisation d'aide financière pour le projet CULTURE EN CAVALE et demande au Fond culturel 2021 de la MRC Robert-Cliche ;

15. Demande de subvention pour le Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air (PSSPA) ;

TRÉSORERIE ET FINANCES

16. Renouvellement de mandat auprès de la Banque Nationale du Canada pour les services financiers de la Ville ;

17. Approbation du bordereau des allocations de dépenses ;

18. Modification de la résolution R-2021-07-7101 afin que l'argent soit pris du compte surplus accumulés non affectés ;

URBANISME

19. Acquisition du terrain numéro 3 487 831, 9e Avenue ;

20. Demande à la MRC Robert-Cliche pour la modification du *Schéma d'aménagement et de développement révisé* afin de permettre une aire de service au carrefour entre la route du Golf et l'autoroute 73 ;

21. Demande d'aide financière dans le cadre du PRAFI — volet Aménagements résilient ;

22. Vente terrain parc industriel ;

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

23. Période de questions ;

24. Levée de l'assemblée.

Il est proposé par monsieur Bernard Gendreau ;
Appuyé par monsieur Claude Mathieu et résolu à l'unanimité.

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

R-2021-08-7116 : Adoption des procès-verbaux de juillet 2021

Il est proposé par monsieur Claude Mathieu ;
Appuyé par madame Marie-Andrée Giroux et résolu à l'unanimité.

QUE les procès-verbaux du 5, 8, 12 et 26 juillet 2021 soient adoptés tels que rédigés.





SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AOÛT 2021 (suite)

R-2021-08-7117 : Mandat de représentation à la Chambre civile de la Cour du Québec, division des petites créances

Considérant que la Ville est poursuivie à la Cour du Québec, Division des petites créances.

Il est proposé par monsieur Bernard Gendreau ;

Appuyé par madame Marie-Andrée Giroux et résolu à l'unanimité.

QUE Monsieur Stéphane Poulin, directeur des travaux publics, soit mandaté pour représenter la Ville dans l'affaire 350-32-700420-195.

R-2021-08-7118 : Avis de motion et dépôt du *Projet de règlement d'emprunt no 2021-452* relatif au parc industriel

Monsieur Claude Mathieu donne un **avis de motion** à l'effet que le *Projet de Règlement n° 2021-452 décrétant une dépense et un emprunt de 350 650 \$ pour la réalisation de travaux de prolongation des services municipaux dans le parc industriel de Beauceville* sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Monsieur Claude Mathieu procède au **dépôt** du projet de règlement concerné.

R-2021-08-7119 : Avis de motion et dépôt du *Projet de règlement n° 2021-453 déterminant les modalités de publication des avis publics municipaux*

Madame Marie-Andrée Giroux donne un **avis de motion** à l'effet que le *Projet de règlement déterminant les modalités de publication des avis publics municipaux* sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Madame Marie-Andrée Giroux procède au **dépôt** du projet de règlement concerné.

SERVICE DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION INCENDIE

R-2021-08-7120 : Pompiers comme premiers répondants

Considérant qu'une situation malheureuse a été portée à l'attention de la Ville et que celle-ci aurait possiblement pu être évitée si les pompiers de Beauceville avaient offert un service de premiers répondants ;

Considérant que la Ville de Beauceville désire agrandir son offre de service à ses citoyens pour éviter des drames ;

Considérant que la Ville de Beauceville veut que son service incendie offre le service de PR niveau 1 ;

Considérant que la Ville doit demander au ministère de la Santé et des Services sociaux, l'autorisation d'offrir ce service.

Il est proposé par monsieur Sylvain Bolduc ;

Appuyé par monsieur Bernard Gendreau et résolu à l'unanimité.





VILLE DE BEAUCEVILLE



SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AOÛT 2021 (suite)

QUE la Ville demande l'autorisation au ministère de la Santé et des Services sociaux afin que son service incendie offre le service de premiers répondants niveau 1 ;

QUE le directeur du service incendie, Daniel Fortin, soit autorisé à représenter la Ville dans cette démarche.

R-2021-08-7121 : Nomination d'une lieutenant chez les pompiers

Considérant que le service incendie devait pourvoir un poste de lieutenant ;

Considérant que le poste a été affiché ;

Considérant que madame Stéphanie Turgeon a réussi le processus de sélection ;

Il est proposé par monsieur Sylvain Bolduc ;

Appuyé par madame Marie-Andrée Giroux et résolu à l'unanimité.

QUE madame Stéphanie Turgeon soit nommée lieutenant.

R-2021-08-7122 : Entente en prévention incendie entre la Ville et la Régie intermunicipale

Considérant que la Ville de Beauceville souhaite conclure une entente relative à la prévention incendie avec la Régie intermunicipale du service de sécurité incendie des municipalités de Tring-Jonction, St-Frédéric, St-Jules et St-Séverin ;

Considérant que les articles 468 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* permettent la conclusion d'une telle entente ;

Considérant que les parties se sont entendues sur le libellé de l'entente pour les années 2022 à 2024 ;

Il est proposé par monsieur Sylvain Bolduc ;

Appuyé par monsieur Bernard Gendreau et résolu à l'unanimité.

QUE la Ville de Beauceville approuve l'*Entente relative à la prévention incendie 2022-2024* ;

QUE monsieur le maire François Veilleux et Me Pamela Lavoie-Savard soient autorisés à signer cette entente de prêt de services incendie.

R-2021-08-7123 : Adoption d'un protocole local d'intervention d'urgence

Considérant le projet de protocole local d'intervention d'urgence de la MRC Robert-Cliche ;

Il est proposé par monsieur Sylvain Bolduc ;

Appuyé par monsieur Claude Mathieu et résolu à l'unanimité.

QUE la Ville de Beauceville approuve le protocole local d'intervention d'urgence de la MRC Robert-Cliche, tel que présenté ;

QUE monsieur le maire François Veilleux et Me Pamela Lavoie-Savard soient autorisés à signer tout document nécessaire à son application.





VILLE DE BEAUCEVILLE



SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AOÛT 2021 (suite)

R-2021-08-7124 : Mise à jour de l'équipement du Système de surveillance de la rivière Chaudière

Considérant que la Ville de Beauceville est propriétaire des équipements du Système de surveillance de la rivière Chaudière (SSRC) ;

Considérant que le SSRC nécessite une mise à jour majeure ;

Considérant que le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) est coordonnateur du SSRC et a obtenu un financement du MSP à la hauteur de 90 % ;

Considérant que les coûts totaux de la mise à jour du SSRC s'élèvent à 100 000 \$;

Considérant que les municipalités propriétaires doivent acquitter 10 % des coûts du projet ;

Considérant que les coûts doivent être répartis équitablement avec les autres municipalités propriétaires des équipements du SSRC.

Il est proposé par monsieur Sylvain Bolduc ;

Appuyé par madame Marie-Andrée Giroux et résolu à l'unanimité.

QUE la Ville de Beauceville s'engage à contribuer à la hauteur de 345 \$ par équipement qu'elle possède, tel qu'il sera stipulé dans l'entente avec le COBARIC.

QUE la Ville de Beauceville s'engage à payer le montant total de 1 380 \$ à même le fond d'administration de la Ville.

R-2021-08-7125 : Amendement à la résolution R 2021-03-6955 afin qu'elle concerne le plan de mise en œuvre incendie de 2020 au lieu de celui de 2021

Considérant qu'une erreur s'est glissée dans la résolution R 2021-03-6955 du 1^{er} mars 2021, car elle aurait dû concerner l'adoption du plan de mise en œuvre incendie 2020 au lieu de celui de 2021 ;

Il est proposé par monsieur Sylvain Bolduc ;

Appuyé par monsieur Claude Mathieu et résolu à l'unanimité.

QUE la résolution 2021-03-6955 soit amendée afin que l'année 2021 soit remplacée par l'année 2020 dans tout le texte.

R-2021-08-7126 : Entente de collaboration en cas de sinistre avec le Domaine de la Beauceilloise

Considérant que la Ville de Beauceville s'est précédemment engagée à venir en aide au domaine de la Beauceilloise en cas de sinistre, afin de lui fournir un endroit pour accueillir les sinistrés ;

Considérant que la précédente entente est arrivée à échéance ;

Il est proposé par monsieur Sylvain Bolduc ;

Appuyé par monsieur Claude Mathieu et résolu à l'unanimité.

QUE la Ville accepte de renouveler l'entente conclue avec le Domaine de la Beauceilloise ;





VILLE DE BEAUCEVILLE



SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AOÛT 2021 (suite)

QUE Me Pamela Lavoie-Savard soit autorisée à signer une nouvelle entente avec le Domaine de la Beauceilloise.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

R-2021-08-7127 : Autorisation d'aide financière pour le projet CULTURE EN CAVALE et demande au Fond culturel 2021 de la MRC Robert-Cliche

Considérant que le projet CULTURE EN CAVALE de la Ville de Beauceville répond aux objectifs généraux du Fond culturel 2021 de la MRC Robert-Cliche ;

Considérant que le projet CULTURE EN CAVALE consiste à exposer des œuvres artistiques en plein air à divers endroits de Beauceville ;

Considérant que l'apport de la Ville de Beauceville à ce projet sera de 1000 \$.

Il est proposé par monsieur Bernard Gendreau ;
Appuyé par monsieur Claude Mathieu et résolu à l'unanimité.

QUE la Ville de Beauceville s'engage à soutenir ce projet et à y contribuer à hauteur de 1000 \$ payable à même le fond d'administration de la Ville ;

QUE madame Caroline Pépin, responsable de la culture et de la vie communautaire, soit autorisée à déposer et à signer au nom de la Ville de Beauceville, tous les documents nécessaires à ce projet.

R-2021-08-7128 : Demande de subvention pour le Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air (PSSPA)

Considérant que la Ville de Beauceville désire présenter un projet dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air (PSSPA)

Il est proposé par madame Marie-Andrée Giroux ;
Appuyé par monsieur Bernard Gendreau et résolu à l'unanimité.

QUE la Ville de Beauceville autorise la présentation du projet de Sentiers de la Cité sportive au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air ;

QUE soit confirmé l'engagement de la Ville de Beauceville à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier ;

QUE la Ville de Beauceville désigne monsieur François Langevin, directeur du service des loisirs et parcs, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

TRÉSORERIE ET FINANCES

R-2021-08-7129 : Renouvellement de mandat auprès de la Banque Nationale du Canada pour les services financiers de la Ville





VILLE DE BEAUCEVILLE



SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AOÛT 2021 (suite)

Considérant que la trésorière a approché divers fournisseurs de services financiers ;

Considérant que la Banque Nationale du Canada (BNC) est celle qui présente la meilleure offre de services à la Ville de Beauceville ;

Considérant que la trésorière recommande de renouveler le mandat de la BNC pour une période de trois ans avec la possibilité de renouveler pour deux années supplémentaires ;

Il est proposé par monsieur Claude Mathieu ;
Appuyé par monsieur Sylvain Bolduc et résolu à l'unanimité.

QUE la Ville de Beauceville renouvèle le mandat de la BNC pour une période de trois ans avec la possibilité de renouveler pour deux années supplémentaires aux conditions stipulées à la trésorière ;

QUE la Ville de Beauceville désigne madame Mélanie Quirion, trésorière et directrice générale adjointe, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents requis au renouvellement du mandat de la BNC.

R-2021-08-7130 : Approbation du bordereau des allocations de dépenses

Il est proposé par madame Marie-Andrée Giroux ;
Appuyé par monsieur Bernard Gendreau et résolu à l'unanimité.

QUE le bordereau des comptes daté du 9 août 2021 soit adopté tel que présenté, incluant les dépenses autorisées par délégation.

R-2021-08-7131 : Modification de la résolution R-2021-07-7101 afin que l'argent soit pris du compte de surplus accumulé non affecté

Considérant que la résolution prévoyant le versement d'une aide financière de 50 000 \$ à la Corporation du Quartier de la débâcle ne prévoit pas de quel fond proviendra l'argent versé ;

Il est proposé par madame Marie-Andrée Giroux ;
Appuyé par monsieur Claude Mathieu et résolu à l'unanimité.

QUE la résolution 2021-07-7101 soit amendée afin que le dernier paragraphe se lise comme suit: "QUE la Ville de Beauceville octroie une aide financière de 50 000 \$ à la Corporation du Quartier de la débâcle afin de soutenir son développement et la mise en place de ses infrastructures à même son compte de surplus accumulé non affecté."

URBANISME

R-2021-08-7132 : Acquisition du terrain numéro 3 487 831, 9e Avenue

Il est proposé par monsieur Claude Mathieu ;
Appuyé par monsieur Sylvain Bolduc et résolu à l'unanimité.

Que la Ville de Beauceville acquiert la propriété sise au 594, 9e Avenue sur le lot 3 487 831, du cadastre du Québec, district de Beauce, pour un montant de 160 000 \$, tel qu'indiqué à l'intérieur du rapport d'évaluation de M. Hugo Morin, Évaluateur agréé en date du 29 mai 2020, numéro de dossier 2020-01-239.





SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AOÛT 2021 (suite)

QUE le notaire Denys Quirion soit mandaté à rédiger le contrat à intervenir.

Que monsieur le Maire, François Veilleux (en son absence la mairesse suppléante) et la greffière, Me Paméla Lavoie-Savard (en son absence l'assistante-greffière) soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Beauceville le contrat à intervenir.

QUE pour en défrayer le coût, la Ville de Beauceville prenne le montant à même le règlement d'emprunt n° 2020-429.

R-2021-08-7133 : Demande à la MRC Robert-Cliche pour la modification du Schéma d'aménagement et de développement révisé afin de permettre une aire de service au carrefour entre la route du Golf et l'autoroute 73

Considérant que le Schéma d'aménagement et de développement révisé prévoit une affectation du territoire « Récréative » au carrefour de la route du Golf et de l'autoroute 73 ;

Considérant que dans sa résolution numéro 2019-12-6572, la Ville de Beauceville avait identifié plusieurs sujets en lien avec des modifications ultérieures du Schéma d'aménagement et de développement révisé et demandait à la MRC Robert-Cliche d'entamer le processus ;

Considérant que suite à des échanges entre des représentants de la Ville et de la MRC, il a été convenu de prioriser certains dossiers ;

Considérant que la Ville de Beauceville souhaite que les terrains adjacents à l'autoroute 73 et à la route du Golf puissent accueillir, en plus des usages déjà autorisés, de nouveaux usages commerciaux et de services en lien avec une aire de services autoroutiers tels la restauration, l'hébergement et la vente de carburant ;

Considérant que le secteur visé est situé en zone agricole provinciale ;

Il est proposé par monsieur Bernard Gendreau ;

Appuyé par monsieur Claude Mathieu et résolu à l'unanimité.

Que la Ville de Beauceville demande à la MRC Robert-Cliche de modifier son Schéma d'aménagement et de développement révisé afin de prévoir une affectation du territoire de type Commerciale/Service au carrefour de la route du Golf et de l'autoroute 73, et ce tel que délimité sur le plan qui accompagne la présente résolution ;

Qu'il soit prévu au Schéma d'aménagement et de développement révisé que les usages permis dans cette affectation du territoire ne soient pas considérés comme « immeubles protégés » en termes de cohabitation en zone agricole.

Que le conseil informe la MRC Robert-Cliche que l'objet de la présente résolution constitue la priorité des sujets à traiter parmi ceux énumérés à la résolution 2019-12-6572.



SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AOÛT 2021 (suite)



 Territoire visé par l'affectation Commerciale / Services (aire de services autoroutiers)

R-2021-08-7134 : Demande d'aide financière dans le cadre du PRAFI — volet Aménagements résilient

CONSIDÉRANT QUE le Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations (PRAFI) a pour objectif d'accroître la sécurité des personnes et la protection des biens dans les milieux bâtis, face aux risques d'inondation ;

CONSIDÉRANT QUE le PRAFI permet de déposer une demande d'aide financière pour la réalisation d'aménagements résilients permettant de protéger la population et de réduire les dommages aux bâtiments causés par les inondations dues aux crues.





VILLE DE BEAUCEVILLE



SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AOÛT 2021 (suite)

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Beauceville est admissible à ce programme et qu'elle désire déposer divers projets dans le cadre de celui-ci ;

Il est proposé par monsieur Bernard Gendreau ;
Appuyé par monsieur Claude Mathieu et résolu à l'unanimité.

QUE le conseil autorise la Ville de Beauceville à présenter des projets au PRAFI et donne son accord pour le dépôt de la demande d'aide financière ;

QUE la Ville de Beauceville a pris connaissance du Guide du PRAFI et s'engage à en respecter toutes les modalités qui lui sont applicables ;

QUE la Ville de Beauceville s'engage, s'il obtient une aide financière pour son projet, à payer tous les coûts non admissibles au programme PRAFI associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts, sa part des coûts admissibles ainsi que les coûts d'exploitation continue de l'infrastructure ou de l'aménagement visé ;

QUE le directeur de l'urbanisme et du développement du territoire, monsieur Richard Longchamps, soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville tous les documents inhérents à la demande.

R-2021-08-7135 : Vente d'un terrain dans le parc industriel à 9394-0559 Québec inc. (LaHoja Organique)

Il est proposé par monsieur Claude Mathieu ;
Appuyé par monsieur Sylvain Bolduc et résolu à l'unanimité.

QUE la Ville de Beauceville vende à **9394-0559 Québec inc. (LaHoja Organique)**, une partie du lot 6 438 677, de 91,44 m (300') de façade à la 181^e rue et de 120 m (+/- 400') de profondeur, pour une superficie approximative de **10 973 m² (+/- 120 000 pi²)**, adjacente à la limite ouest de la propriété portant le numéro de lot 6 320 340, tel que montré sur le plan annexé.

Que le terrain soit vendu au montant de 42 000 \$ avant taxes ;

QUE M. le Maire François Veilleux et Me Paméla Lavoie-Savard, Greffière, soient autorisés à signer le contrat de vente à intervenir pour la Ville de Beauceville.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Période de questions:

Quelques questions ont été posées.

Tour de table des élus

- Mardis en musique.
- Inauguration officielle de l'aréna le 29 octobre.
- Invitation aux élus potentiels, c'est une fonction intéressante avec de beaux défis.
- Échantillonnage du gravier de la Rivière chaudière près des pavages de Beauce par un biologiste.





SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AOÛT 2021 (suite)

- Réinstallation des estacades

R-2021-08-7136 : Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame Marie-Andrée Giroux ;
Et résolu à l'unanimité

QUE la séance soit levée.

FRANÇOIS VEILLEUX, maire

Me PAMÉLA LAVOIE-SAVARD, greffière

